

également enregistrées par le Département fédéral des Assurances. On trouvera dans les divers rapports des surintendants des Assurances des provinces des renseignements détaillés sur les genres d'assurances que chaque compagnie ou société peut offrir ainsi que des données statistiques. La statistique financière des compagnies à enregistrement fédéral et des sociétés de secours mutuels paraît dans le *Rapport du Surintendant des Assurances du Canada*, qui est publié chaque année en trois volumes.

### 19.3.1 Assurance-vie

Le montant total de l'assurance-vie en cours au Canada s'élevait à la fin de 1973 à \$167,240 millions, dont 93% environ ont été souscrits par des compagnies à enregistrement fédéral et des sociétés de secours mutuels. Le reste a été souscrit par des compagnies et sociétés autorisées par la province seulement.

A la fin de 1973, 137 compagnies étaient enregistrées auprès du Département fédéral des Assurances et pouvaient vendre de l'assurance-vie (53 canadiennes, 12 britanniques et 72 étrangères). Il y avait également 42 sociétés enregistrées de secours mutuels (15 canadiennes et 27 étrangères).

Le chiffre d'affaires des compagnies à enregistrement fédéral au Canada a grimpé de \$91 millions en 1880 à \$153,610 millions à la fin de 1973. Le tableau 19.28 donne les chiffres à partir de 1880 concernant les montants des nouvelles assurances souscrites au cours de l'année indiquée et une analyse des montants en cours en fin d'année chez les compagnies canadiennes, britanniques et étrangères. Les compagnies canadiennes ont déclaré une somme additionnelle de \$43,356 millions en cours à l'extérieur du Canada à la fin de 1973.

Au cours de 1973, on a émis plus de 734,000 nouvelles polices d'une valeur de plus de \$19,000 millions. Plus de 135,000 polices d'une valeur de plus de \$623 millions ont été annulées par décès ou échéance. Les tableaux 19.29 et 19.30 comparent les nouvelles polices souscrites et les montants en cours pour 1972 et 1973.

Le montant net des primes d'assurance souscrites en 1973 s'est élevé à \$1,631 millions, contre \$1,510 millions en 1972; celui des sinistres réalisés (décès, invalidité et échéance) s'est établi à \$656 millions en 1973, comparativement à \$591 millions en 1972. Le tableau 19.31 donne une analyse à l'échelle provinciale du revenu réalisé en 1973 sur les primes directes souscrites.

L'actif des compagnies d'assurance-vie du Canada à l'échelle mondiale s'élevait à plus de \$19,000 millions à la fin de 1973. L'actif des compagnies britanniques provenant de leurs opérations au Canada, en dépôt chez le Receveur général, placé en fiducie ou nanti par des polices au Canada, se situait à \$1,609 millions. Celui des compagnies étrangères s'établissait, d'après la même base, à \$2,877 millions. En outre, l'actif sous le contrôle de l'Agent en chef du Canada se chiffrait à \$98 millions pour les compagnies britanniques et à \$122 millions pour les compagnies étrangères. Les principales catégories d'actif et de passif pour 1972 et 1973 figurent au tableau 19.32.

Le revenu total des compagnies canadiennes se chiffrait à \$3,884 millions, dont \$809 millions représentaient le chiffre d'affaires réalisé à l'extérieur du Canada. Le revenu des compagnies britanniques provenant de leur activité au Canada se situait à \$345 millions et celui des compagnies étrangères à \$682 millions. Les principales sources de revenu et certaines dépenses sont indiquées au tableau 19.33.

Quant aux sociétés enregistrées de secours mutuels, les certificats en cours au Canada s'élevaient à \$1,587 millions à la fin de 1973, contre \$1,459 millions à la fin de 1972. Les primes souscrites au Canada en 1973 se chiffraient à \$28 millions, dont \$23 millions provenaient des sociétés canadiennes et \$5 millions des sociétés étrangères. Les sociétés canadiennes ont également déclaré \$75 millions en primes souscrites hors du Canada.

### 19.3.2 Assurance biens et risques divers

Le montant des primes directes souscrites au Canada en 1973 pour l'assurance biens, l'assurance automobile, l'assurance contre les accidents personnels et la maladie, l'assurance responsabilité et toutes autres formes d'assurance risques s'élevait à \$3,128 millions, dont 82% environ étaient souscrits par des compagnies à enregistrement fédéral. Le reste était souscrit par des compagnies à patente provinciale, dont un grand nombre de mutuelles paroissiales, municipales, de comté et agricoles, par Lloyd's et par les bureaux d'assurances des administrations provinciales.